

Extrait du registre des arrêtés municipaux

## ARRÊTÉ

-----

N° SG 2025-744

Le Maire de Bayeux,  
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-1,  
VU le Code de la Route,  
VU l'arrêté du 02 novembre 2020 portant délégation de signature au profit de Monsieur David GUEZENEC, Responsable du Centre Technique Municipal de la Ville de Bayeux,  
VU la demande formulée par l'entreprise SERPOLLET sollicitant l'autorisation de réglementer temporairement la circulation des véhicules ou engins à deux roues 31 bis rue Saint Quentin à l'occasion de travaux de changement de compteur et de puissance électrique,  
CONSIDÉRANT que ces travaux auront lieu du 17 octobre 2025 au 14 novembre 2025,  
CONSIDÉRANT que ces travaux sont de nature à modifier temporairement la circulation des véhicules,

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** – La circulation de tous véhicules ou engins à deux roues s'effectuera en alternée manuelle du 17 octobre 2025 au 14 novembre 2025 :

- Rue Saint Quentin, au droit des travaux.

**Article 2** – La pré-signalisation et la signalisation matérialisant les prescriptions du présent arrêté seront mises en place par l'entreprise SERPOLLET.

**Article 3** - Toute infraction au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 4** – Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville, Monsieur le Chef du Poste de Police Municipale et l'entreprise chargée des travaux sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A l'Hôtel de Ville, le treize octobre deux mil vingt-cinq.

Pour le Maire et par délégation  
David GUEZENEC  
Responsable du Centre Technique Municipal

